

Conditions Générales de Vente (CGV)

§ 1 Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV)

s'appliquent à tous les contrats conclus entre

ZEN XYN

Bureau 1785, 37 passage du Ponceau, 75002 Paris, France

Numéro d'immatriculation au Registre du Commerce : 10085117900018

Numéro de TVA : FR73100851179

(ci-après dénommé « le Vendeur »)

et les consommateurs (ci-après dénommés « le Client ») via la place de marché en ligne Zooplus.

Seules ces CGV s'appliquent. Les conditions divergentes du Client ne sont pas reconnues, sauf acceptation expresse et écrite du Vendeur.

§ 2 Conclusion du contrat

La présentation des produits sur la place de marché Zooplus ne constitue pas une offre juridiquement contraignante, mais une invitation à passer commande par le Client.

En cliquant sur le bouton « Acheter », le Client soumet une offre ferme de conclusion d'un contrat de vente.

Le Vendeur accepte l'offre du Client soit en confirmant la commande par un courriel automatique, soit en expédiant la marchandise dans un délai de 5 jours ouvrés. Le contrat de vente est conclu par l'un de ces actes.

§ 3 Prix et frais de livraison

Tous les prix indiqués sur la fiche produit incluent la TVA légale. Les frais de livraison applicables sont clairement communiqués au Client avant la validation de la commande. Ils dépendent de l'adresse de livraison et de l'article commandé.

§ 4 Livraison et délai de livraison

La livraison s'effectue exclusivement à l'adresse de livraison indiquée par le Client en France. Sauf indication contraire sur la fiche produit, le délai de livraison est de 3 à 5 jours ouvrés, à compter du lendemain de la conclusion du contrat.

Si la livraison est impossible sans faute du Vendeur (par exemple en raison d'une rupture de stock chez le fabricant), le Vendeur a le droit de se retirer du contrat. Le Client sera informé immédiatement et les sommes versées lui seront remboursées sans délai.

§ 5 Paiement

Le Client peut utiliser les modes de paiement proposés sur la place de marché Zooplus. Le prix d'achat est exigible immédiatement à la conclusion du contrat.

§ 6 Clause de réserve de propriété

La marchandise reste la propriété du Vendeur jusqu'au paiement intégral du prix d'achat.

§ 7 Garantie légale

Les droits de garantie légale s'appliquent. En cas de défaut de la marchandise, le Client a droit à la réparation ou au remplacement, à une réduction du prix ou à la résolution du contrat. Le délai de garantie est de deux ans à compter de la livraison de la marchandise.

§ 8 Responsabilité

Le Vendeur est responsable sans restriction pour les dommages résultant d'une atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé, causée par une violation intentionnelle ou négligente des obligations. Pour les autres dommages, le Vendeur n'est responsable qu'en cas de dol ou de faute lourde. Dans ce cas, la responsabilité est limitée au dommage prévisible et typique du contrat.

§ 9 Droit applicable et juridiction compétente

Le droit français est applicable, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises. Pour tous les litiges liés à la relation contractuelle, le tribunal compétent est celui du siège social du Vendeur, si le Client est commerçant ou n'a pas de domicile légal en France.

§ 10 Dispositions finales

Si certaines dispositions des présentes CGV devaient être ou devenir nulles, la validité des autres dispositions n'en serait pas affectée. Le contrat reste contraignant pour les deux parties même en cas de nullité de certaines clauses.

Lin Xin

Date de mise à jour : mai 2026